



Projet culturel, scientifique, éducatif et social

 **Sevran
Bibliothèques**

2024-2029



SOMMAIRE

I- Les éléments saillants ressortant du diagnostic p.3

II- Le projet culturel scientifique éducatif et social 2024-2029 p.4

1. Axe 1: Des bibliothèques attractives et accessibles

- objectif 1: améliorer l'attractivité et l'accessibilité
- objectif 2: adapter les locaux actuels et futurs aux usages
- objectif 3: moderniser le réseau
- objectif 4: étendre le maillage des bibliothèques sur le territoire

2. Axe 2: Des bibliothèques qui favorisent l'accès de tous à la culture et au savoir

- objectif 1: développer les collections en vue de la meilleure complémentarité possible avec l'offre du territoire et en fonction des enjeux identifiés
- objectif 2: intégrer une logique sociale inclusive
- objectif 3: enrichir l'action culturelle pour être en phase avec les évolutions sociétales et les pratiques culturelles

3- Axe 3: Des bibliothèques qui favorisent l'épanouissement du citoyen tout au long de sa vie

- objectif 1: participer à l'éveil et à la formation du citoyen
- objectif 2: impliquer les médiathèques dans des démarches citoyennes et participatives
- objectif 3: soutenir la création artistique dans et hors des médiathèques, pour les amateurs et les professionnels

III- Les publics du projet p.8

IV- Les conditions de réussite du projet p.9

V- Calendrier de mise en œuvre p 9

VI- La formation et l'accompagnement des équipes p.9

VII- L'évaluation du projet p.10

I- Les éléments saillants ressortant du diagnostic

1- LES MARQUEURS DU TERRITOIRE

- une ville jeune : près d'un habitant sur deux a moins de 30 ans
- avec une population multiculturelle : la proportion de la population immigrée est de 30%
- devant faire face à des situations de précarité ou de fragilité :

>48% de ménages imposés (55% SSD // 69% Région // 58% France métropolitaine)

> 17% de familles monoparentales (14% SSD)

> 34% des 15 ans ou plus ne sont pas scolarisés (30,2% SSD // 22% France)

ENJEU :

Au delà de l'évolution des usages et des pratiques culturelles, il s'agit d'être à la hauteur des besoins du territoire

2-UNE DYNAMIQUE DE PROJETS URBAINS ET DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

- Une offre culturelle riche et diversifiée investissant tous les champs de la culture
- > Enseignements artistiques et pratique amateur (CRC et département d'arts plastiques)
- > Spectacle vivant (Service culturel et Micro Folie)
- > Arts visuels (département d'arts plastiques et Micro Folie)
- > Lecture publique (réseau des bibliothèques médiathèques)
- >Education artistique et culturelle (tous les services)

- Avec des singularités

> une offre à destination des tout petit incarnée par l'atelier Poulbot (50 ans) et par le festival des Rêveurs Eveillés (31 ans)

> un théâtre associatif labellisé création participative et théâtre à domicile

-Et de nombreux projets d'aménagement urbains offrant des perspectives inédites de développement culturel

- Dans le cadre de l'ANRU 2 programme de rénovation dans le quartier des Beaudottes avec la création d'un pôle socioculturel

- Démolition de la salle des fêtes et construction d'un théâtre de 450 places rétractables

3-UN RÉSEAU DE QUATRE BIBLIOTHÈQUES MÉDIATHÈQUES QUI MAILLENT LA VILLE

- Animé par 32 agents (sur 37 postes)

- Ouvert 22h par semaine en période scolaire et 24h lors des vacances pour la bibliothèque Albert Camus et 19h pour les trois autres

- Un budget d'acquisition de 168 500 € soit 3,34 € par habitant > moyenne strate / SSD / nationale

- 88 667 prêts pour 9378 usagers inscrits en 2022 (18% de la population > 16% moyenne nationale)

- Une dynamique de modernisation du réseau (soutenue par le CTL 2017-2020) toujours en cours et incarnée par l'élaboration du PCSES

II- Le projet culturel scientifique éducatif et social

Afin de répondre toujours plus aux attentes et besoins de la collectivité et de la population, les bibliothèques de Sevran se donnent pour objectifs d'être, encore mieux et plus: **accessibles, démocratiques, participatives**

Axe 1 : Des bibliothèques attractives et accessibles

Objectif 1 : Améliorer l'attractivité et l'accessibilité

Le réseau des bibliothèques de Sevran doit apporter des améliorations en matière d'accessibilité et de convivialité. Pour cela, il conviendra de :

- **Proposer une signalétique externe et interne plus efficace et mieux adaptée aux publics:** panneaux d'orientation dans la ville/pictogrammes, codes couleurs, espaces Facile à Lire dans les 4 bibliothèques
- **Étendre l'accessibilité des bibliothèques :** installation de boîtes retour et optimisation des ressources numériques en ligne pour garantir un service 7 jours sur 7 et 24h sur 24, extension des horaires (petites vacances scolaires, opération Révisions et prêt de salle à une association d'étudiants sous la forme d'une convention)
- **Adopter une démarche de qualité de l'accueil :** création d'un guide de l'utilisateur, d'une charte d'accueil et d'un règlement d'usages en plusieurs langues pour faciliter l'accès des publics à l'information et mise en place d'un guide des bonnes pratiques de l'accueil pour le personnel afin que tous les agents disposent d'une procédure commune.
- **Réfléchir à une stratégie de communication favorable à la conquête des nouveaux publics:** multiplication des canaux de diffusion (mise en ligne de podcasts sur les réseaux, information en boucle sur les écrans implantés dans la ville, etc.)

Objectif 2 : Adapter les locaux actuels et futurs aux usages

- **Créer des espaces conviviaux et de partage :** définition des zones calmes (lecture et consultation sur place) et collectives (travail en groupe, échanges) dans les futurs équipements (M-Yourcenar et Camus) et acquisition d'un mobilier adapté au séjour en bibliothèque (poufs, chauffeuses, coussins, tapis)
- **Inverser l'entrée du public de la bibliothèque E-Triolet du côté de la Place :** valorisation du service public, extension de l'espace pour y intégrer plus de places assises prisées par les jeunes pour le suivi de leur cursus scolaire (exposés, examens)
- **Aménager le jardin de L@telier:** création d'un espace dédié aux activités en plein air et acquisition d'un mobilier de jardin

- **Créer des espaces de stationnement** (voitures, vélos, trottinettes) à proximité immédiate des bibliothèques pour faciliter leur accès

Objectif 3 : Moderniser le réseau

A l'exception de la médiathèque L'@telier, les équipements de lecture publique datent des années 80 et n'ont pas été conçus et réfléchis comme tels. Il est donc essentiel aujourd'hui de procéder à leur modernisation. Pour cela, il conviendra de :

- **Généraliser le Wifi dans les quatre bibliothèques**
- **Acquérir un système RFID pour l'identification des documents** et le contrôle d'accès pour les 4 bibliothèques : efficacité et rapidité, gain de place, renforcement de l'autonomie du public et personnel déchargé des opérations de prêts et de retours au bénéfice de la médiation et de l'accompagnement des publics.
- **Se doter d'un matériel informatique et technique performant** renouvelé avec des mises à jour régulières : changement du parc informatique avec des caméras intégrées dans les PC, acquisition de matériel (tablettes, liseuses, casques, micros, etc.) et de logiciels spécifiques (pack ADOBE) pour les formations (montage vidéo/photos, animation)

Objectif 4 : Étendre le maillage des bibliothèques sur le territoire

Le réseau des bibliothèques de Sevran est composé de 4 équipements implantés dans quatre quartiers sur sept de la ville. Même si ce maillage de lecture publique est significatif, il conviendra de l'étendre sous diverses formes afin d'être au plus près des publics.

Outre la poursuite du **développement du portail** (fonctionnalités et offres), des **actions hors les murs et du service de portage à domicile** en collaboration avec Sevran seniors et le CCAS, d'autres actions seront nécessaires pour étendre la lecture publique dans l'espace urbain. Il s'agira de :

- **Expérimenter la desserte d'un bibliobus dans le quartier des Beaudottes** pendant la durée des travaux du nouvel équipement en vue d'une extension par la suite dans un autre quartier de la ville
- **Expérimenter une boîte à livres** dans le quartier Westinghouse
- **Créer des coins lecture dans les services où un besoin a été clairement identifié** (PRE, PEIF, pôle administratif, MDQ Michelet) sous la forme d'un dépôt de livres désherbés des collections des bibliothèques et d'un accompagnement sur la mise en espace
- **Relocaliser la nouvelle médiathèque A-Camus dans le quartier Sud** afin de maintenir le maillage de lecture publique et de répondre aux besoins de la population des quartiers Centre Ville, Les Trèfles et Westinghouse

Axe 2 : Des bibliothèques qui favorisent l'accès de tous à la culture et au savoir

Objectif 1 : Développer les collections en vue de la meilleure complémentarité possible avec l'offre du territoire et en fonction des enjeux identifiés

Les collections doivent être adaptées au territoire et aux besoins de la population car elles ont vocation à refléter la diversité culturelle et linguistique mais aussi à élargir sur de nouveaux horizons culturels, à lutter contre les déterminismes et les enfermements. Elles doivent donc être inclusives et accessibles. Outre la continuité à développer, adapter et diversifier des collections clairement identifiées selon les besoins (acquisitions de documents pour personnes en situation de handicap/en langues étrangères, sur l'apprentissage du français, sur l'emploi), il conviendra de :

- **Concevoir une politique documentaire formalisée**, propre à rationaliser les pratiques et à intégrer de nouveaux champs (prêts d'objets liés à la bureautique tels que les clés USB par exemple)

Objectif 2 : intégrer une logique sociale inclusive

Outre la poursuite des actions partenariales avec les acteurs œuvrant auprès de publics spécifiques (ateliers socio-linguistiques dans les maisons de quartier, ateliers numériques avec les personnes à la retraite, etc.), il conviendra de :

- **Intégrer dans la programmation culturelle des spectacles/ateliers adaptés à des publics spécifiques** : non francophones, personnes en situation de handicap...

Objectif 3 : Enrichir l'action culturelle pour être en phase avec les évolutions sociétales et les pratiques culturelles

L'action culturelle vise à déjouer les déterminismes sociaux, les assignations et les enfermements. Elle repose sur trois grands principes : l'ouverture, « l'encapacitation »¹ et la participation. Pour cela, il conviendra de :

- **Contribuer au développement des pratiques numériques** : expérimentation, formation, innovation
- **Intégrer dans la programmation des futurs équipements des espaces dédiés à la diffusion de spectacles** : petites salles équipées et modulables

¹ Encapacitation : processus par lequel un individu acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, synonyme : autonomisation ou empowerment. Elle vise à accompagner une personne pour lui donner la capacité de faire, au lieu de faire pour elle.

Axe 3 : Des bibliothèques qui favorisent l'épanouissement du citoyen tout au long de la vie

Objectif 1: Participer à l'éveil et à la formation du citoyen

Face aux mutations de la société, le citoyen doit sans cesse s'adapter et se positionner. Les bibliothèques ont un rôle important à jouer en matière d'accompagnement de la population aux divers changements. Elles participent à l'éveil et à la formation du citoyen tout au long de sa vie.

Outre la poursuite et le développement des **actions en direction du jeune public** (crèches, scolaires, groupes CLAS, centres de loisirs etc.) pour favoriser la réussite scolaire, le goût pour l'apprentissage et la curiosité intellectuelle, il conviendra de :

- **Conforter les bibliothèques dans leur mission de formation du citoyen** : cycles de formations spécifiques (introduction à la littérature de jeunesse, le livre et les tout-petits, lecture à voix haute...) en direction du personnel de l'enfance (animateurs, assistantes maternelles, ATSEM et enseignants...), mise en place d'un Parcours d'Éducation Artistique et Culturel en collaboration avec les autres entités culturelles de la ville et l'Éducation Nationale), développement des formations liées au numérique (voir plus haut « Contribuer au développement des pratiques numériques»), prêt de salles aux services de la ville (PEIF, service enfance, etc.) qui souhaiteraient organiser des formations
- **Concevoir des projets en lien avec l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI)** : accès aux informations et aux connaissances, capacité d'exercer son esprit critique, acquisition des outils d'information
- **Promouvoir la littérature jeunesse auprès des professionnels de l'enfance** (enseignants, culture, etc.) par la création d'un comité de lecture portant sur les nouveautés sur le temps du midi une fois par trimestre

Objectif 2 : Impliquer les médiathèques dans des démarches citoyennes et participatives

Les droits culturels visent à reconnaître l'égalité de tous, à participer à la vie culturelle. De plus en plus de bibliothèques s'engagent activement dans la participation, selon des modalités et des niveaux d'implication variés. Cette mutation des pratiques renouvelle les réflexions engagées autour des publics : ne plus seulement mettre les publics au centre du cercle mais créer les conditions pour les accompagner à dessiner ce cercle. Pour cela, il conviendra de :

- **Développer les activités où les habitants seraient actifs et participatifs**: balades contées, cafés-philo, cabaret littéraire, ateliers DIY («Do It Yourself»)
- **Intégrer la dimension participative des habitants dans l'espace jardin de la médiathèque l'@telier** par la pratique du jardinage

- **Créer un comité d'usagers** (tout âge confondu) qui serait à la fois **consultatif** (sur les services, actions culturelles et **participatif** (suggestion d'acquisitions, formations, conférences en partenariat avec l'UPI, rdv réguliers)
- **Former un groupe d'usagers (enfants, ados ou adultes)** à la lecture à voix haute afin de les faire participer aux grands événements de la saison culturelle (cabaret littéraire, semaine égalités Femmes-hommes, heures du conte etc.)
- **Imaginer de nouvelles formes d'actions** comme un Prix des bibliothèques ou un défi lecture qui ferait ainsi participer tous les quartiers de la ville
- **Intégrer la notion de fraternité et d'intergénérationnel dans la programmation des bibliothèques** en proposant des activités qui favorisent la mixité des publics (jeux de société) et en programmant des animations ou spectacles simultanés dans 2 espaces distincts de la bibliothèque

Objectif 3: Soutenir la création artistique dans et hors des médiathèques, pour les amateurs et les professionnels

L'éveil à la sensibilité et l'éducation artistique et culturelle sont au cœur des préoccupations des acteurs éducatifs et culturels. L'accès de tous à la culture passe par l'acquisition des connaissances mais aussi par la pratique des arts et le développement de la créativité.

Les bibliothèques ont un rôle important à jouer dans la diffusion et le soutien à la création artistique. Pour cela, il s'agira de :

- **Promouvoir les créateurs locaux ou extérieurs**: découverte des œuvres par la présentation d'expositions, programmation de rencontres etc.
- **Intégrer les artistes dans la vie de la bibliothèque**: accueil d'auteurs en résidence, mise en place d'atelier d'écriture avec un auteur ou d'art plastiques avec un illustrateur

III- Les publics du projet

Comme le rappelle la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique , «Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de **garantir l'égal accès de tous** à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture».

Cette mission de démocratisation des bibliothèques place les publics au cœur du présent PCSES à travers les enjeux, objectifs et actions identifiés. Mais de quels publics s'agit-il ici exactement ?

Le public de Sevran : jeunes enfants (0-3 ans), enfants, adolescents, étudiants, adultes actifs et non actifs, publics empêchés et éloignés, personnes à la retraite

Le public des bibliothèques selon leurs usages : public captif, séjourneur , à distance, internaute, audience, occasionnel , non public

IV- Les conditions de réussite du projet

Pour garantir la réussite du projet, il convient de suivre les préconisations suivantes :

- intégrer la logique de réseau comme un principe fédérateur dans l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques : mobilité des agents, transversalité et partenariats, coopération documentaire, capacité à travailler en commun sur des services comme la formation des usagers ou l'offre numérique...La notion de réseau constitue une véritable plus-value aussi bien pour le personnel que pour la collectivité dans les services rendus à la population. L'appui des élus dans cette démarche est fondamental.
- maintenir les effectifs du service bibliothèques et les augmenter selon l'évolution du réseau
- instaurer un cadre évolutif aux pratiques professionnelles (principes de médiation, fiches projets ouvertes à tous les agents, fonds flottant...) à travers de nouveaux documents cadre et des réunions de travail (discussion autour des collections, fiction et documentaires)
- adopter le principe du droit à l'erreur dans les pratiques (favoriser l'expérimentation dans les projets et l'action culturelle)
- créer un comité de programmation inter-services pour améliorer la cohérence des propositions et la connaissance de nos actions respectives
- assurer la cohérence voire la mutualisation des supports de communication: par exemple, proposer un flyer commun aux partenaires pertinents, à l'échelle d'un quartier notamment. Il faut aussi veiller à diffuser correctement les informations sur nos différentes actions respectives.

V- Calendrier de mise en œuvre (cf annexe 1)

VI- La formation et l'accompagnement des équipes

Plusieurs enjeux impliquent un accompagnement des équipes par la formation.

Aussi, le plan de formation pour les cinq prochaines années s'articulerait autour des priorités suivantes :

- Pour l'axe 1 « Favoriser l'accessibilité des bibliothèques »
 - Création et animation d'un espace Facile à lire par l'Association Les doigts qui rêvent
 - L'accueil du public en situation de handicap (CNFPT)
 - La mise en œuvre de la médiation en bibliothèque (CNFPT)
- Pour l'axe 2 « Favoriser l'accès aux savoirs »
 - Définition et mise en œuvre d'une politique documentaire (CNFPT)

- L'accompagnement du lecteur aux usages du numérique en bibliothèque (CNFPT)
- Pour l'axe 3 « Favoriser l'épanouissement du citoyen tout au long de sa vie »
- L'accueil des adolescents en bibliothèque (CNFPT)
- Le numérique au service de l'innovation en bibliothèque (CNFPT)

La qualité de l'accueil (axe 1) est également liée à la sécurité et la qualité de vie au travail des équipes. Il apparaît opportun de travailler ce sujet à travers un groupe de travail transversal et pérenne notamment autour des procédures d'incendie/d'évacuation/ d'alerte et des conditions de travail (confort climatique, acoustique, lutte contre les troubles musculo-squelettiques (TMS) du fait de gestes répétitifs et port de charges lourdes fréquents en bibliothèque et les risques psychosociaux) en lien avec le service Prévention.

VII- L'évaluation

L'efficacité des bibliothèques pour remplir les grands objectifs fixés peut être mesurée par des indicateurs permettant une évaluation de la progression sur le moyen terme.

De façon à ne pas alourdir le travail de « reporting » de la gestion des données et de leur évaluation, il est proposé de limiter celui-ci à maximum 10 grands indicateurs :

Indicateur n°1 : Evolution du nombre d'inscrits

Indicateur n°2 : Composition du public (âge, genre, CSP)

Indicateur n°3 : Nombre d'entrées afin de mesurer la fréquentation

Indicateur n°4 : Taux de renouvellement des collections / de rotation des documents

Indicateur n°5 : Nombre d'emprunts

Indicateur n°6 : Part des collections adaptées (accessibles aux publics en situation de handicap)

Indicateur n°7 : Nombre d'actions de médiation et actions culturelles par grands domaines et le nombre de personnes touchées

Indicateur n°8 : Nombre d'actions (dispositifs, médiations, actions culturelles) suscitant la participation des publics

Indicateur n°9 : Satisfaction des publics (enquête rapide thématique ou générale tous les 3 ans)

Indicateur n°10 : Part des agents ayant participé à une formation au minimum et part des agents ayant participé à une formation prioritaire liée aux axes du PCSES

Outre ces indicateurs, il conviendra de **programmer un COPIL annuel à la mi-octobre** (avant le Rapport d'Orientations Budgétaires) auquel la DRAC sera invitée.